

LES RENDEZ-VOUS DU BÂTIMENT DE
l'Artisanat



Qu'est-ce qu'une rénovation performante en maison individuelle ?

Webinaire organisé en partenariat par
la Chambre de Métiers et de l'Artisanat BFC et le Pôle énergie BFC

Début du webinaire à 18h
Vos micros et caméras sont coupés

Fonctionnement du webinaire



**Vos micros et caméras
sont coupés**



**Posez vos questions dans le
module Q & R**

- Les réponses seront données :
- à l'oral lors des temps d'échanges
 - à l'écrit en direct
 - à l'écrit après le rendez-vous



**Ce webinaire est
enregistré**

La vidéo et le support de présentation de ce webinaire seront disponibles sur :
www.pole-energie-bfc.fr <https://www.youtube.com/@CMARBFC>

Le Pôle énergie Bourgogne-Franche-Comté

Un **centre de ressources** régional dédié à l'efficacité énergétique et à la qualité environnementale du cadre de vie bâti

Un service **dédié aux professionnels & acteurs du bâtiment**

Les missions du Pôle énergie BFC auprès de ces professionnels sont :

- la **mobilisation** sur les enjeux de la **transition énergétique et écologique**,
- l'**accompagnement** dans l'évolution de leurs **pratiques professionnels**.

Financé par :

 **RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE**

 **RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

 **ADEME**
AGENCE DE LA
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

 **ars**
Agence Régionale de Santé
Bourgogne-
Franche-Comté

Avec le soutien de :

 **pays
d'Héricourt**
communauté de communes

Le Pôle énergie Bourgogne-Franche-Comté

Nos 4 domaines d'actions



FORMER



INFORMER et CONSEILLER



ACCOMPAGNER



MOBILISER

Financé par :

**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE**

**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

**ADEME**
AGENCE DE LA
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

**ars**
Agence Régionale de Santé
Bourgogne-
Franche-Comté

Avec le soutien de :

**pays
d'Héricourt**
communauté de communes



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**
BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Une équipe régionale BFC

Contact en ligne depuis : www.artisanat-bfc.fr



**Thierry
LEGER
89**



**Iris
PETER
21**



**Anthonin
MAGNET
25**



**David
RITAINE
70 - 90**



**Laurie
SAULNIER
58**



**Emilie
GAILLARD
71**



**Marine
MATER
39**



Introduction

Dans un contexte d'augmentation des coûts de l'énergie et de changement climatique, la rénovation énergétique de nos habitations est devenue un enjeu majeur.

Si le terme « rénovation énergétique » regroupe :

- plusieurs sujets (isolation, chauffage, ventilation ...)
- plusieurs visions (rénovation globale, par étapes, par gestes)

= distinction entre niveau de performance atteint et le parcours de rénovation emprunté

... un qualificatif fait consensus : **la rénovation performante.** Mais ...

Qu'est-ce qu'une rénovation performante en maison individuelle ?

Au programme de ce webinaire

Première partie :

- ❖ Où en sommes-nous dans les obligations liées à la rénovation performante ?
- ❖ Quels sont les points clés d'une rénovation performante ?
- ❖ Que signifie (également) « rénovation performante » ?
- ❖ Qui en sont les acteurs ?

Réponses aux questions

Deuxième partie :

- ❖ Témoignage d'une entreprise :
M. Nicolas BRIDE de la SARL Bride et Bois à Besançon (25)

Réponses aux questions

Où en sommes-nous dans les obligations liées à la rénovation ?

La rénovation énergétique performante définie par la loi Climat Résilience

- Définition inscrite au [17° bis de l'article L. 111-1 du Code de la Construction et de l'Habitation](#) (article 155 de la loi Climat Résilience)

- **Une rénovation performante :**
 - ✓ veille à assurer des conditions satisfaisantes de renouvellement de l'air
 - ✓ permet de respecter les conditions suivantes :
 - a) le classement du bâtiment ou de la partie de bâtiment - un logement - en classe A ou B du DPE
 - b) l'étude des 6 postes de travaux de rénovation énergétique suivants :
 - l'isolation des murs / des planchers bas / de la toiture*
 - le remplacement des menuiseries extérieures*
 - la ventilation*
 - la production de chauffage et d'eau chaude sanitaire*
 - ainsi que les interfaces associées.*

La rénovation énergétique performante définie par la loi Climat Résilience

Exceptions

A Pour les bâtiments soumis :

➤ à des contraintes techniques, architecturales ou patrimoniales

OU

➤ des coûts de travaux de rénovation manifestement disproportionnés par rapport à la valeur du bien :

- ✓ gain d'au moins 2 classes DPE
- ✓ traitement des 6 postes de travaux précités

B Pour les bâtiments de classe F ou G avant travaux :

- ✓ atteinte au moins de la classe C après travaux
- ✓ étude des 6 postes de travaux précités

La rénovation énergétique performante définie par la loi Climat Résilience

Précisions contraintes techniques, architecturales ou patrimoniales

Article R. 112-18 du Code de la Construction et de l'Habitation (décret du 8 avril 2022)

1° Travaux entraînant des modifications de l'état des parties extérieures ou des éléments d'architecture et de décoration de la construction, en contradiction avec les règles et prescriptions prévues pour :

- a) Les monuments historiques classés ou inscrits, les sites patrimoniaux remarquables ou les abords des monuments historiques,
- b) Les immeubles ou ensembles architecturaux ayant reçu le label « architecture contemporaine remarquable »,
- c) Les sites inscrits ou classés au titre du code de l'environnement,
- d) En vertu des dispositions du Plan d'Occupation des Sols → les constructions dont l'aspect extérieur, les conditions d'alignement sur la voirie et de distance minimale par rapport à la limite séparative, l'aménagement de leurs abords (sous réserve du droit de surplomb pour une isolation thermique par l'extérieur)

La rénovation énergétique performante définie par la loi Climat Résilience

- 2° Coût des travaux excédant 50% de la valeur vénale du bien, évaluée par un professionnel dans le domaine de l'immobilier ;
- 3° Travaux faisant courir un risque de pathologie du bâti, affectant notamment les structures ou le clos couvert du bâtiment ;
 - ❖ Ce risque doit être justifié par une note argumentée rédigée par un homme de l'art sous sa responsabilité
- 4° Travaux non conformes à toutes autres obligations relatives, notamment, au droit des sols, au droit de propriété, à la sécurité des biens et des personnes ou à l'aspect des façades et à leur implantation.

La rénovation énergétique performante définie par la loi Climat Résilience

Délai de réalisation

- Une rénovation énergétique performante est qualifiée de globale lorsqu'elle est réalisée dans un délai maximal ([article R. 112-19 du Code de la Construction et de l'Habitation](#))

Type de logement	Maison individuelle	Bâtiment ≤ 50 logements	Bâtiment ≥ 50 logements
Durée des travaux	≤ 18 mois	≤ 24 mois	≤ 36 mois

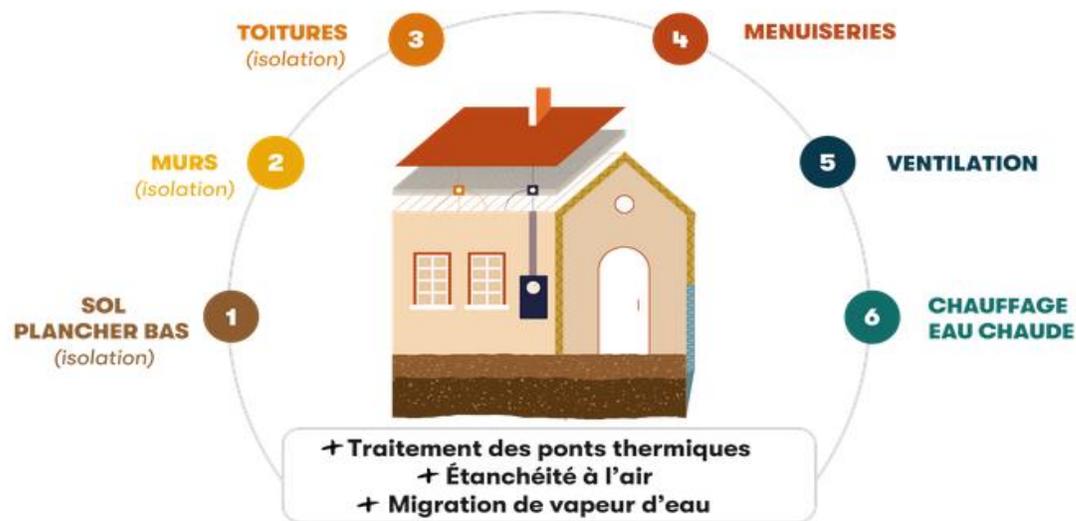
- Ce délai court à compter de la date du premier ordre de service délivré pour le démarrage des travaux de rénovation et a pour terme la date du dernier procès-verbal de réception de ces mêmes travaux.

Quels sont les points clés d'une rénovation performante ?

Quels sont les points clés d'une rénovation performante ?

Vision « performance » :

Ensemble des travaux qui permettent au bâtiment d'atteindre a minima le niveau BBC rénovation

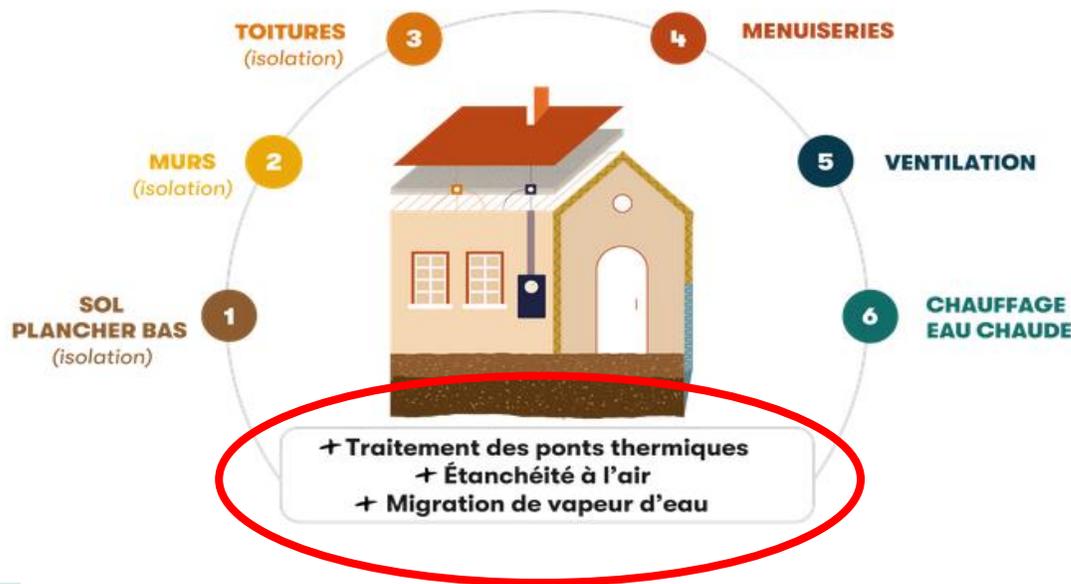


Chaque projet de rénovation doit être réalisé en considérant l'objectif idéal : **rénover 6 postes de travaux** en aussi peu d'étapes que possible, enveloppe puis équipements techniques.

Quels sont les points clés d'une rénovation performante ?

Mais aussi (et surtout) : ne pas nuire et éviter les non-qualités

La rénovation performante préserve **la santé des occupants et du bâti**



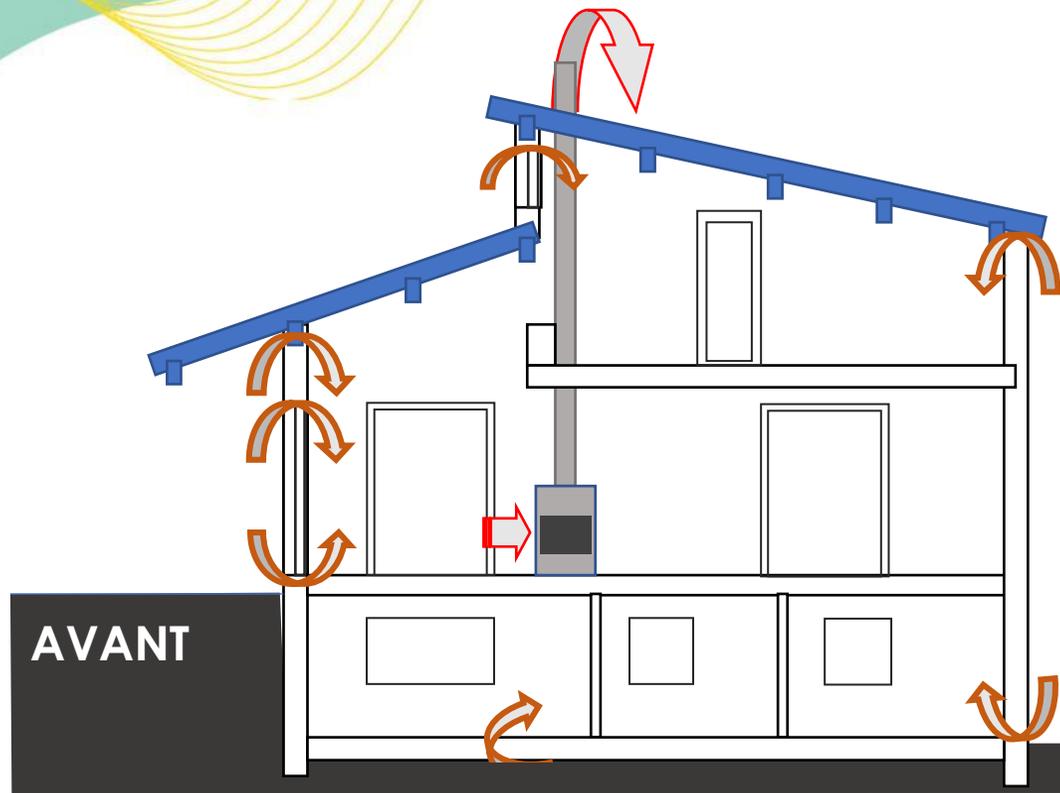
Éviter les phénomènes de condensation à l'origine de développements de moisissures et de pathologies diverses



= Renouvellement d'air suffisant avec une ventilation mécanique contrôlée

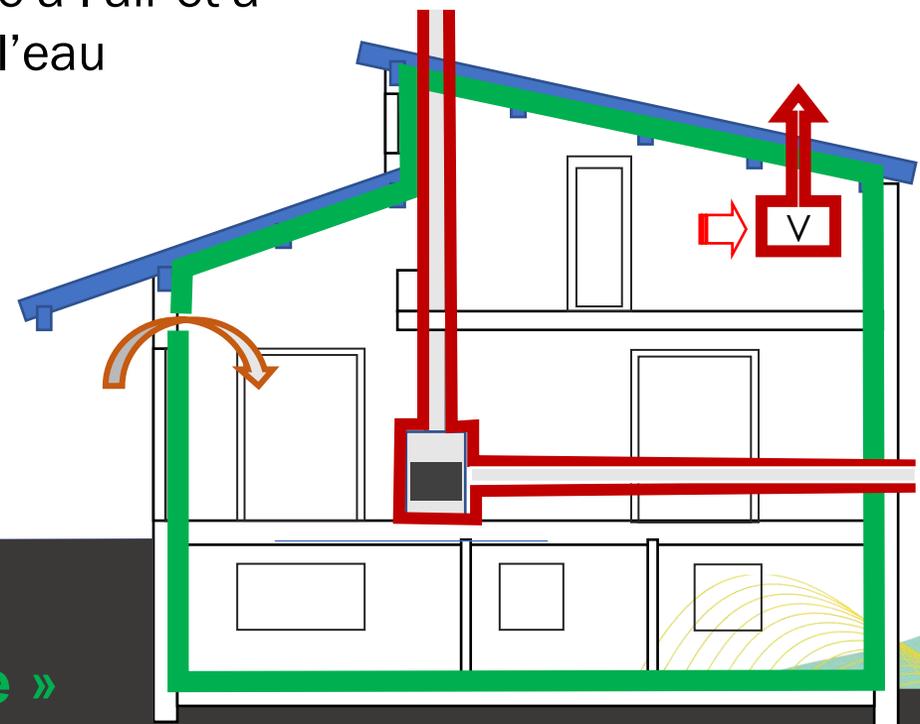
= Soins particuliers aux traitements des interfaces

Quels sont les points clés d'une rénovation performante ?



Pas de rénovation sans ventilation

Une enveloppe bâtie
étanche à l'air et à
l'eau



Quels sont les points clés d'une rénovation performante ?

Vision « parcours »

- Parcours en une seule étape = **rénovation (performante) globale**
→ Proposer autant que possible une offre globale en considérant l'ensemble des travaux à réaliser.
- Si la rénovation se fait par étapes, pour être efficace, elle doit être réalisée idéalement en 1 ou 2 étapes maximum.

Quels sont les points clés d'une rénovation performante ?



IMPORTANT :

L'analyse faite dans cette étude intègre également les notions qui complètent la définition d'une rénovation performante :

- la santé des occupants,
- le confort pour les occupants,
- la qualité du bâti, tout au long du parcours de rénovation.

Étude téléchargeable sur le site [La Librairie de l'ADEME](#)

Quels sont les points clés d'une rénovation performante ?

L'atteinte de la performance requiert **une vision globale** : analyse architecturale et technique pour définir les travaux pertinents et anticiper la bonne gestion des interfaces et des interactions entre travaux.



Une maison économique

facture divisée par 4 à 8



Une maison revalorisée

+ de valeur patrimoniale (1) et une maison + belle



Une maison saine

un air + pur = une santé préservée



Une maison confortable

chaude en hiver et fraîche en été



Une maison écologique

division des émissions de gaz à effet de serre

Que signifie (également) « rénovation performante » ?

Que signifie « rénovation performante » ?

La rénovation énergétique n'est pas un parcours facile mais il est de notre responsabilité de le faciliter

Vision globale



Cohérence = donner envie

Performance



Maîtrise des techniques = ne pas nuire

Traitement des interfaces



Coordination = travailler ensemble

Que signifie « rénovation performante » ?

La consommation énergétique dépend de :

1° La **qualité de l'enveloppe et du bâti**

- forme, orientation et caractéristiques des parois, étanchéité à l'air, perspiration, ...

2° Du **comportement des usagers**

3° De la qualité des équipements techniques

- chauffage et refroidissement,
- eau chaude sanitaire,
- ventilation,
- éclairage et électrodomestique (électroménager, audiovisuel ...)

La solution technique

le « bon » produit ? le « bon » matériau ? le « bon » système constructif ?

- aspects techniques (efficacité, sécurité, pérennité)
- aspects contextuels (filières, compétences, ...)
- aspects économiques
- aspects réglementaires (législation, assurabilité, ...)
- aspects sanitaires et toxicologiques
- aspects environnementaux

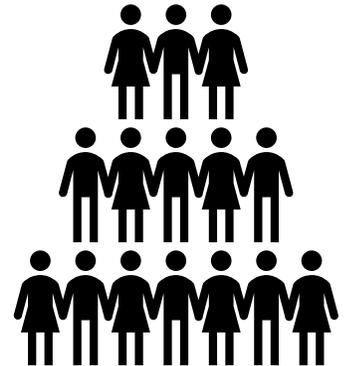
Peut-on aujourd'hui envisager de s'affranchir de l'un de ces paramètres ?

Qui sont les acteurs de la rénovation performante ?

Qui sont les acteurs de la rénovation performante ?

- ❖ Les particuliers en tant que maître d'ouvrage
- ❖ Les bureaux d'études / les architectes
→ Généralisation des audits / ... œuvre
- ❖ Les artisans et entreprises
→ Réalisation
- ❖ Les Espaces
... v
... ons et conseils sur le parcours de rénovation
- ❖ Et bien sûr d'autres !!!

Nous sommes tous concernés !



- ❖ La rénovation performante des bâtiments : comment l'appréhender et la valoriser auprès de ses futurs clients ?

[Webinaire du 9 septembre 2021](#)

- ❖ La qualité de l'air intérieur des logements français : une approche sociologique
[État de l'art par Gaëtan Brisepierre, sociologue – Leroy Merlin Source / ADEME](#)

- ❖ Effilogis Maison individuelle – Région Bourgogne-Franche-Comté
[Galerie de projets de maisons individuelles rénovées BBC](#)

- ❖ [Site internet du Pôle énergie Bourgogne-Franche-Comté](#)

Témoignage d'une entreprise



**M. Nicolas BRIDE
SARL Bride et Bois
Besançon (25)**

Les prochains webinaires de la CMA BFC et du Pôle énergie BFC

Isolation thermique par des matériaux biosourcés - quelles sont les solutions possibles ?

L'isolation thermique permet non seulement de réaliser des économies d'énergie, mais également d'améliorer le confort thermique en été comme en hiver. Coup de projecteur sur les isolants biosourcés !

5 octobre 2023 – de 18h à 19h15

Responsabilité Elargie des Producteurs (REP), tri et réemploi dans le bâtiment

La REP PMCB entraîne d'importantes évolutions dans les pratiques liées à la gestion des déchets du secteur du bâtiment. Découvrez ce que cela change pour votre activité.

8 novembre 2023 – de 18h à 19h15